

Séance du Conseil municipal du 10 février 2009

Seul le conseiller Kevin McGuire était absent. Vingt-cinq citoyens environ assistaient à la séance et, comme à l'église, la plupart s'étaient installés dans les rangées du fond.

Rien de vraiment spécial à l'ordre du jour en ce début d'année. On retrouve les sempiternelles demandes de soumissions annuelles pour de la pierre concassée, le dynamitage, l'abat poussière, le balayage des chemins, le fauchage et patati et patata. Il y a également les résolutions pour accorder des dons de 100 \$ à différents organismes communautaires et enfin d'autres résolutions pour mettre en branle, déjà, les préparatifs pour le camp de jour 2009: embauche de la coordonnatrice, salaires des employés du camp, location du chapiteau et autres détails pour assurer le succès du Camp de Jour, comme chaque année.

Comité consultatif en urbanisme

Le directeur général n'a pas lu le procès-verbal du CCU. Le Conseil aurait pris cette décision à l'unanimité. Il entend rencontrer les membres du CCU dans un bref avenir pour redéfinir son rôle, qui débordait du cadre actuellement.

Service de police

La résolution la plus impressionnante a sûrement été au point 9.2 de l'ordre du jour. Il s'agit d'une demande de subvention, adressée au gouvernement du Québec, en relation avec les coûts de notre service de police. M. Sylvain Harvey, conseiller et représentant de la municipalité sur le conseil d'administration de la Régie inter-municipale de Police de la Rivière du Nord, nous a expliqué que le gouverne-

ment du Québec limite la facture de police de toutes les municipalités patrouillées par la Sûreté du Québec (SQ) à 55 % du coût réel pour 2008 et à 53 % pour 2009 et les années subséquentes. Il y a 80 municipalités au Québec qui ont leur propre service de police et ces municipalités ne reçoivent aucun support financier compensatoire. Il semble que les coûts pour notre Régie de Police dépassent maintenant ceux de la SQ si notre municipalité devait être patrouillée par la Sûreté du Québec. La résolution a été acceptée à l'unanimité.

L'éco-centre

La municipalité a enfin décidé d'aller de l'avant avec le dossier de l'éco-centre. Il reste quelques documents à peaufiner, mais, en principe, à compter du premier avril 2009, les citoyens de SADL devront aller vers l'éco-centre de Saint-Sauveur pour apporter les matériaux recyclables et les gros rebus. Il en coûtera 92 400 \$ pour la quote-part en immobilisations plus des frais de 28 150 \$ par année (21 112 \$ pour 2009) pour l'utilisation du centre. Un communiqué sera envoyé à tous les citoyens, ou sera rendu disponible sur le site web de la municipalité, pour informer des procédures à suivre lorsque l'entente sera totalement finalisée. La municipalité fermera définitivement son propre éco-centre, derrière l'hôtel de Ville, au grand bonheur des résidents de ce secteur.

Période de questions

La période de questions s'est avérée des plus intéressante encore une fois. Les interventions les plus notables sont les suivantes :

-Le citoyen, M. Claude Ducharme dépose devant le Conseil de Ville,

au nom de l'Association du district des lacs, un document de 7 pages intitulé « Sainte-Anne-des-Lacs - Pour une vision stratégique à l'horizon 2008-2018 ». Le document est accompagné d'une annexe de 13 pages, qui fait le portrait démographique et sociologique de Sainte-Anne-des-Lacs, de 1996 à 2006. Ce document est le résultat de rencontres d'une vingtaine de citoyens de la municipalité qui se sont réunis à quatre reprises au cours de l'été dernier pour élaborer cette vision jugée indispensable pour le développement rationnel et ordonné de la municipalité. À la demande d'une citoyenne, le Conseil a consenti de remettre une copie du document au CCU pour obtenir son opinion.

- Un résidant de la rue de la Paix demande au Conseil ce qu'il advient de ses multiples requêtes concernant les opérations, qu'il juge illégales, d'un commerce en zone résidentielle, adjacent à sa propriété. Il prétend s'être établi à SADL pour vivre dans un milieu tranquille. Malheureusement pour lui, ce commerce dit « artisanal », transgresse les règlements et joue sur ses droits acquis, selon lui. C'est devenu le cauchemar de sa vie. Le Conseil est resté muet devant cette revendication, même après que le Conseil ait été interpellé par d'autres contribuables dans la salle pour obtenir une réponse quelconque. C'est sûrement un dossier qui fera surface dans les mois à venir.

- Enfin, la fameuse saga concernant le projet de règlement 125-13-2008 pour un changement de zonage dans le cœur du village a refait surface. Le caucus s'est réuni

pour en discuter le 28 janvier dernier, mais seulement quatre conseillers étaient présents à cette rencontre. Selon monsieur Gilles

Crispin, il y aurait eu quand même du progrès dans la compréhension du dossier. Une autre affaire à ne pas perdre de vue.

Service de comptabilité
Impôt des particuliers
 Agente autorisée TED.FED & OC
 Tél.: 450 224-9530
 Cell.: 514 827 9530
 Déclaration TPS-TVQ (Mensuel - Trimestrielle - Annuelle)
 Logiciel spécialisé pour la construction (CCQ)
 Service de paies (CCQ)

William J. Walter
SAUCISSIER
 épicerie fine, bière de micro-brasserie
 C'EST UN RENDEZ VOUS
DÉGUSTATION DES CHARCUTERIES DE BORDEAUX ET DE CHOCOLATS BOVETTI - LE SAMEDI 21 FÉVRIER
 Ouvert depuis 3 ans à Saint-Jérôme, William J. Walter, spécialiste en saucisses fraîches et fumées sur bois, vous offre encore une plus grande sélection de saucisses, qui sauront satisfaire les fins connaisseurs... En plus des produits d'épicerie fine.
NOUVEAUTÉ EN BOUTIQUE
 Nouvellement arrivé en magasin, nous avons le plaisir de vous offrir des produits de charcuterie fine provenant la région d'Auvergne (France).
La rillette de bordeaux chesnel
 Un confit de porc émincé de tradition française, à savourer sur du pain baguette ou des biscottes. Une pure tradition française qui remonte au XV^e siècle.
Le saucisson sec délice d'Auvergne
 Un saucisson fabriqué uniquement de viande de jambon auquel les Français ajoutent des arômes et des assaisonnements naturels tel que sel, poivre et muscade. À déguster sur une tranche de pain, accompagnée de beurre ou de moutarde de Dijon ou en plateau de dégustation accompagné de fromage, de raisins, de rillettes ou de terrines.
Chocolat fin de la maison Bovetti
 Un cadeau que l'on offre en toute occasion... Les chocolats fins de la maison Bovetti (France).
 Chocolat noir au piment d'Espelette, au poivre de Sichuan, au caramel, à la fleur de sel, aux oranges confites, etc.
Ensemble cadeau choc-o-lait
 Souligné dans la plupart des revues spécialisées d'art culinaire, ces chocolats sont faits spécialement pour vous préparer des chocolats chauds. Offert en quatre saveurs (cointreau, noisettes, chocolat noir ou chocolat au lait) c'est un cadeau idéal à offrir pour toutes occasions. L'ensemble-cadeau comprend une tasse de porcelaine choc-o-lait et 4 bâtonnets de saveurs différentes.
 William J. Walter... une boutique à découvrir et à redécouvrir
OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT

617a rue St-Georges 450-432-4026 / www.williamjwalter.com au coin de Léopold-Nantel, à St-Jérôme tout près de l'école St-Joseph

La Fête des Boules de Neige

NORMAND LAMARCHE

Depuis la mauvaise température de la semaine dernière, les organisateurs de la Fête des Boules de Neige de Sainte-Anne-des-Lacs implorent dame nature afin que les conditions atmosphériques reviennent aux normales de saison. Mais, puisque nous avons tous une graine d'optimiste dans l'âme, nous sommes des plus confiants et les activités se tiendront, comme prévues, du 5 au 8 mars prochain, principalement aux parcs Henri-Piette et Parent, à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la Bibliothèque municipale.

Il faut consulter le site Internet de la municipalité au www.sadl.qc.ca sous la rubrique Loisirs et Culture pour obtenir de plus amples informations sur le déroulement des activités.

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
Journalier(ère) au Service des Travaux publics
 2 postes, été 2009
 La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs est à la recherche de candidats(es) afin de combler deux postes de journalier(ère) au Service des Travaux publics, pour l'été 2009.
Responsabilités
 Sous la supervision du directeur du Service des Travaux publics, il ou elle effectuera des tâches diverses propres aux responsabilités municipales en matière de voirie et d'entretien des parcs et terrains de jeux et assurera l'exécution de toute autre tâche connexe.
Exigences
 Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles (DEP); être en bonne forme physique.
Conditions salariales
 10\$/heure, 40 heures par semaine
Responsable
 Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 6 avril 2009, par télécopieur au (450) 224-8672 ou par courrier à l'adresse suivante :
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 a/s : Monsieur Frédéric Bock, Directeur des travaux publics
 773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs
 Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) JOR 1B0

OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS(ES)
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
POSTE DE MONITEURS-MONITRICES
Exigences
 • Avoir 16 ans minimum
 • Aimer la vie de groupe et les enfants
 • Avoir de l'initiative.
 • Être disponible du 29 juin au 21 août 2009.
PRÉPOSÉS - HALTE-GARDERIE
Exigences
 • Avoir 15 ans minimum
 • Être responsable et autonome
 • Aimer les enfants
 • Être disponible du 29 juin au 21 août 2009.
MONITEUR(TRICE)SAUVETEUR NATIONAL
Exigences
 • Avoir 17 ans minimum
 • Détenir un certificat de sauveteur national
 • Avoir une expérience pertinente.
 Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 24 avril 2009, par télécopieur au 450 224-8672 ou par courrier à l'adresse suivante :
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 a/s : Madame Stéphanie Lauzon, Directrice des loisirs et de la Culture
 773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs
 Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) JOR 1B0